

**PROTEC CF 20-50 T**

Indice n°0 du 20/01/04 page 1/4

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

<b>Désignation commerciale</b>	PROTEC CF 20-50 T
<b>Distributeur</b>	EAUX COLLECTIVES & TRAITEMENTS 80, Impasse de SERPOLET, ZAC ATHELIA II 13600 LA CIOTAT Tel : 04.94.87.53.96 Fax : 04.94.87.60.92
<b>Appel d'urgence</b>	Centre anti-poison Tel : 01.40.37.04.04
<b>Types d'utilisation</b>	Préparation pour le traitement des eaux industrielles
<b>(pour plus de détails, se reporter à la fiche technique)</b>	

**2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<b>Nature chimique</b>	Formulation alcaline contenant de la potasse caustique
<b>Composants ou impuretés contribuant au danger</b>	Hydroxyde de potassium n°CAS 7440-09-7
<b>Classe de produit</b>	C Corrosif R35 S26-37/39-45

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Principaux dangers</b>	R35 : provoque de graves brûlures
<b>Risques spécifiques</b>	Au contact d'un acide peut dégager un gaz toxique.

**4. PREMIERS SECOURS**

<b>Mesures de premier secours</b>	
Général	Ne pas consommer des boissons alcoolisées après exposition
Contact avec les yeux	Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Ecarter les paupières afin de rincer efficacement les yeux. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements et chaussures. Rester sous la douche au moins 10 minutes.
Ingestion	Ne pas faire vomir la victime. Ne rien donner à boire au sujet inconscient. Sur un sujet inconscient, si la respiration et le pouls sont présents, placer le sujet en position de sécurité et consulter un médecin. Si le sujet est conscient, lui rincer la bouche à l'eau : ½ litre d'eau à boire immédiatement puis rehydrater la victime toutes les 10 minutes en lui faisant boire de l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

## PROTEC CF 20-50 T

Indice n°0 du 20/01/04 page 2/4

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique.
<b>Dangers spécifique</b>	Dégagement de gaz toxiques. A haute température, formation de phosphine, très toxique et inflammable.
<b>Produits de décomposition dangereux / combustion</b>	Emission de fumées toxiques en cas d'incendie. (dioxyde de soufre). A haute température, formation de phosphine, très toxique et inflammable.
<b>Equipement de protection</b>	Porter un appareil respiratoire autonome, vêtements de protection chimique, bottes et gants appropriés.
<b>Autre information</b>	Contenir l'eau d'incendie afin de protéger l'environnement.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Utiliser un équipement de protection individuel. Ne pas marcher dans le produit répandu. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas déverser dans le milieu naturel, ni à l'égout.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Arrêter le déversement si possible. Collecter autant que possible le produit dans un conteneur pour réutilisation ou recyclage. Couvrir avec un absorbant inerte ( sable, sciure, agglomérants...) le produit restant sur le sol.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Ne pas manger, ni boire ou fumer. Se laver les mains après manipulation. Eviter le contact avec les yeux et la peau
<b>Prévention des feux et explosion</b>	Assurer une ventilation adéquate.
<b>Stockage</b>	Stocker les conditionnements fermés dans un lieu sec et frais. Eviter le stockage en dessous de 5°C et au-delà de 40°C.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Limites d'exposition</b>	VLE (Hydroxyde de potassium) = 2 mg/m <sup>3</sup>
<b>Equipement de protection individuelle</b>	
respiratoire	En cas de présence de fumées, porter un appareil respiratoire autonome.
mains	Porter des gants PVC
yeux	Porter des lunettes de sécurité
peau et corps	Porter des vêtements de protection adaptés.

## PROTEC CF 20-50 T

Indice n°0 du 20/01/04 page 3/4

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Ambré
<b>Odeur</b>	inodore
<b>Point de fusion</b>	environ 0°C
<b>Point d'ébullition</b>	environ 100°C
<b>Point éclair</b>	non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non inflammable
<b>Caractéristiques d'explosivité</b>	non déterminé
<b>Pression de vapeur</b>	solution aqueuse
<b>Densité de vapeur</b>	non applicable
<b>Densité</b>	1270-1310 kg/m <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau</b>	miscible en toutes proportions
<b>Valeur de pH</b>	> 12
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	non déterminé
<b>Viscosité</b>	solution aqueuse

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité</b>	Réaction exothermique avec les acides forts. Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'emploi
<b>Conditions à éviter</b>	Eviter les températures supérieures à 50°C.
<b>Matériaux à éviter</b>	Agents oxydants et acides forts. Emballages constitués d'aluminium, étain, zinc et leurs alliages.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dioxyde de soufre, phosphine à haute température

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Données non disponibles
<b>Effets locaux</b>	Irritation de la peau, des yeux Risque de lésions oculaires graves L'ingestion provoque des irritations des voies respiratoires et des dérangements gastro-intestinaux.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Persistance / dégradabilité</b>	Biodégradable dans l'environnement. Eviter tout déversement dans le milieu naturel.
<b>Ecotoxicité</b>	Données non disponibles

**PROTEC CF 20-50 T**

Indice n°0 du 20/01/04 page 4/4

**13. ELIMINATION**

Résidus Contacter les autorités locales compétentes.

Emballage souillé Contacter les autorités locales compétentes.

Le détenteur du déchet d'emballage final doit se conformer au Décret 94-609 du 13 juillet 1994.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

		Transport ONU n° 1719			
	RTDM (route)	RID/ADR	IMO/IMDG (maritime)	IATA-DGR (air)	
Classe	8	8	8	8	
Groupe	42c	-	8214		
Étiquettes	8	8	8	corrosive	
Code danger	80				
Code matière	1760	1760			
Code douanier	38 24 90 45 00 00 Q				

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Étiquetage** C Corrosif

**Phrases de risques** R35 : provoque de graves brûlures

**Phrases de sécurité** S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S37/39 : porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage  
S45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**16. AUTRES INFORMATIONS**

La fiche de données de sécurité complète la fiche technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention de ces utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.